



Forum Civique Européen
16, boulevard Jules Ferry
75011 Paris – France
contact@civic-forum.eu
www.civic-forum.eu

Le Forum Civique Européen prend position sur l'AGORA Citoyenne 2007

Le Conseil d'administration du Forum Civique Européen, tenu à Lisbonne le 16 novembre 2007, a discuté du bilan de l'AGORA Citoyenne organisée par le Parlement Européen les 8 et 9 novembre 2007 et à laquelle plusieurs de nos membres ont participé.

Le Conseil d'administration tient à saluer particulièrement l'intérêt de la participation diverse et variée de différents secteurs de la vie associative organisée permettant une expression transversale. En effet, trop souvent le dialogue civil ne repose que sur des approches thématiques rendant difficile d'aller au-delà des préoccupations catégorielles de chaque famille associative de la société civile. Cette AGORA a eu cette vertu de favoriser une expression collective diversifiée des préoccupations communes aux ONG et aux associations.

Au delà de notre soutien à la volonté d'installer l'AGORA de manière pérenne au Parlement Européen, nous tenons à souligner les considérations suivantes :

- L'AGORA peut s'inscrire dans la durée si elle dispose d'un calendrier et d'un agenda qui permettent une réelle appropriation par le plus grand nombre d'associations des thématiques et des sujets proposés aux débats et une préparation suffisamment en amont de l'AGORA .
- Les critères d'invitation des participants devraient être transparents et être déterminés en fonction du thème de l'AGORA, tout en invitant les ou des associations et ONG transversales. Chaque AGORA devrait comprendre des associations nationales et des ONG, associations ou réseaux européens de façon à créer des contacts et favoriser l'émergence d'un espace public européen qui fait encore trop défaut.
- L'AGORA citoyenne est une forme, importante et indispensable, articulée au Parlement Européen qui tire sa légitimité du suffrage universel, mais n'étant pas l'unique lieu de la « voix associative européenne », elle ne peut se considérer comme le « maillon manquant » entre les institutions et la société civile, et avoir un monopole de représentation de la société civile auprès des institutions européennes.
- L'AGORA est un outil du Parlement Européen sans prétention inter institutionnelle. Il serait donc d'autant plus souhaitable que le Parlement favorise le fait que chaque institution européenne mette en œuvre des dispositifs de concertation, de dialogue, éventuellement de partenariat avec les acteurs de la société civile.
- Les lieux d'expression collective des aspirations, des besoins, des revendications de la vie associative européenne étant ainsi multiples, il faut donc favoriser les synergies entre les différents pôles favorisant l'expression des familles associatives (CESE, CDR, diverses plateformes européennes, ...).

Il a été évoqué une prochaine tenue possible d'une AGORA thématique sur « les changements climatiques ». Question de société transversale aux préoccupations de toute la société civile

organisée, la composition de cette prochaine AGORA devrait, nous semble-t-il, naturellement assurer la présence de la diversité des secteurs associatifs constatée dans la première édition.

Nous avons pris note du souci du Parlement européen de donner toute son importance à l'AGORA, lorsque un parallèle a été fait avec la chute du mur de Berlin, un autre 9 novembre. Nous partageons la préoccupation de faire de la société civile un acteur essentiel de la vie démocratique. Et nous souhaitons que cela passe par le fait qu'un rassemblement européen devrait être un évènement banal dans la vie du Parlement. Effectivement, les auditions habituelles n'atteignent pas ces chiffres de participants mais la présence et la consultation régulières d'acteurs associatifs de la société civile devrait être une chose courante.

Le Forum Civique Européen, pour sa part, rassemble une centaine d'associations nationales de 21 pays de l'Union Européenne, et a été créé à Strasbourg en décembre 2005 par une Assemblée générale dans l'hémicycle du Conseil de l'Europe. Il essaye également de contribuer à la citoyenneté européenne.

Avoir les moyens permettant toutes les rencontres, institutionnelles ou non, est un enjeu pour une démocratie européenne vivante.

En conclusion, nous soutenons la pérennisation de cette AGORA qui favorise l'expression de la société civile et qui symbolise, à nos yeux, la reconnaissance de la légitimité et de la pertinence de la parole associative dans le dialogue civil auquel vous sommes personnellement attachés.